

Publié dans Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 43, 80-100, 1982,
source qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

MOI, JE, ILS...ET LES AUTRES

STRATÉGIES JUSTIFICATIVES

par Joëlle KOHLER-CHESNY, Neuchâtel

Cette communication avait pour premier objectif de retracer pour les participants de Besançon les grandes lignes de la recherche sur les discours explicatifs menée au Centre de Recherches sémiologiques ces deux dernières années. Aussi la première partie du présent article est-elle consacrée à la présentation de quelques conclusions concernant ce type de discours, en particulier sur les moyens de discriminer l'explication de la justification. Pour l'ensemble de nos recherches sur ces problèmes je renvoie aux Travaux du Centre de sémiologie et aux articles parus dans la Revue Européenne des Sciences Sociales, et, pour ce qui est de la distinction explicatif/justificatif, aux travaux de M.-J. Borel et de A. Lecomte dans ces mêmes ouvrages (Cf. bibliographie).

I. DE L'EXPLICATIF AU JUSTIFICATIF

Celui qui cherche à reconnaître et définir les discours explicatifs se trouve confronté à trois écueils majeurs dus à la polysémie du verbe "expliquer" lui-même: c'est dire qu'il doit éviter la confusion de "expliquer" avec:

- 1) faire comprendre (sur ce sujet voir l'article de M. Charolles (81))
- 2) expliciter
- 3) justifier.

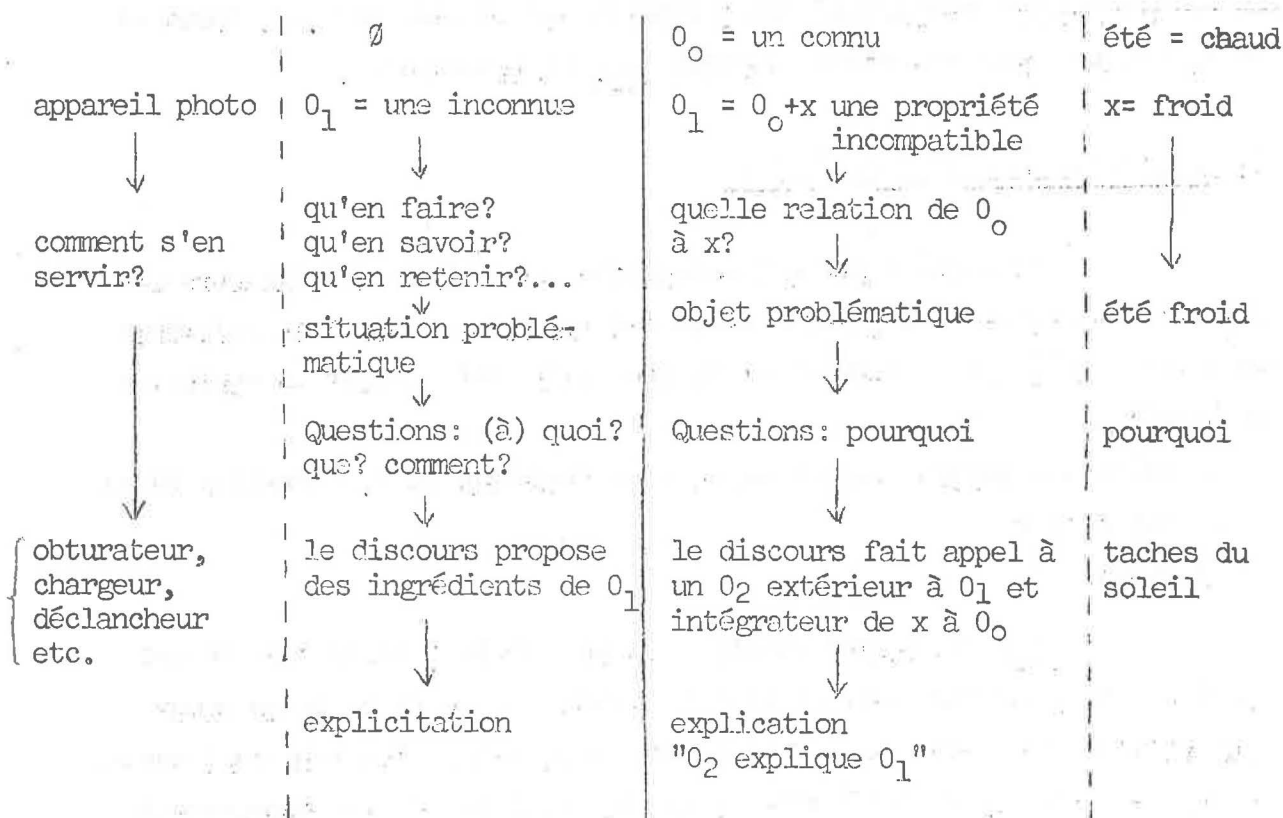
En 1) quelqu'un explique quelque chose à quelqu'un: on est au niveau de l'interaction, et pour la compréhension visée le locuteur peut utiliser n'importe quel type de discours, voire n'importe quel moyen: de la démonstration à la métaphore, du plus logique au plus irrationnel: l'explication ne serait plus à ce compte qu'une des fonctions du dire, tout dire pouvant être à tout instant, et en ce sens là, explicatif de quelque chose et pour quelqu'un. Or parmi tous les discours il en est un qui se révèle explicatif non seulement dans l'interaction mais que l'on distingue formellement par la façon dont il traite l'information, toujours analysable en termes de CECI EXPLIQUE CELA.

En 2) le départ entre explicitation et explication s'effectue au niveau des objets de discours. L'une comme l'autre répondent à un

sujet préalablement confronté à "quelque chose de problématique"; la nature de ce problème peut être définie comme suit:

- situation problématique: un sujet se trouve devant "une inconnue"
--> explicitation
- objet problématique: un sujet se trouve face à du connu mais sur lequel apparaît un élément dit incompatible avec ce savoir --> explication.

De plus, dans chacun de ces deux types de discours les éléments de "résolution" proviennent d'horizons différents: dans l'explicitation on voit apparaître des ingrédients pris au faisceau (Travaux 29) de l'objet initial alors que l'explication fait intervenir un nouvel objet dit hétérogène, extérieur, lui, au faisceau de l'objet initial.



Ainsi pour qu'il y ait production d'un discours explicatif on doit supposer un état O_0 de l'objet en cause où celui-ci apparaît comme homogène dans le savoir d'un individu donné, et il faut qu'il y ait rupture dans ce savoir ou dans une attente par rapport à ce savoir pour que surgisse un POURQUOI générateur d'explication:

"'Pourquoi' a pour rôle de rendre problématique une situation qui par ailleurs ou antérieurement, ou d'un autre point de vue peut aller de soi" (M.-J. BOREL (81a), p. 12).

En termes culioliens on pourrait dire que "mais" apparaît alors comme un opérateur inversant toujours au moment de l'énonciation la valeur instantanée au niveau pré-assertif d'une notion (p, p').

Cependant c'est moins le sort de "mais" qui nous préoccupe ici que le fait que l'une ou l'autre des deux perspectives et l'observation d'un certain nombre de discours, montrent qu'il existe un "mais" de nature explicative, explicité ou non, et que, réciproquement, tout discours explicatif se construit sur un "mais" qui rend compte de la réalité d'une opposition dans laquelle ce type de discours doit nécessairement trancher.

Prenons encore un exemple tiré du journal Le Monde:

"En 212 avant J.C. Archimède utilisa des miroirs ardents pour incendier la flotte romaine devant Syracuse. Le Français Augustin Monchot avait, au siècle dernier jeté les bases de l'héliotechnique moderne. MAIS la découverte de gisements de pétrole et du moteur à explosion a bloqué pendant près d'un siècle le développement de l'énergie solaire".

p = l'énergie solaire découverte il y a longtemps

r = donc le solaire devrait être à la pointe de la technique

MAIS \sim r = développement du solaire bloqué

PARCE QUE q = découverte du pétrole et du moteur

C'est sur ce type de schéma présupposé que fonctionnent les "pourquoi" pédagogiques destinés à vérifier "la bonne écoute" et qui ont l'art de transformer la phrase la plus anodine en un piège "pourquoi/parce que".

ex: "L'homme, ivre mort, titubait dans la rue"

- un homme normal ça marche droit

- MAIS celui-ci titube POURQUOI

- PARCE QU'il est ivre

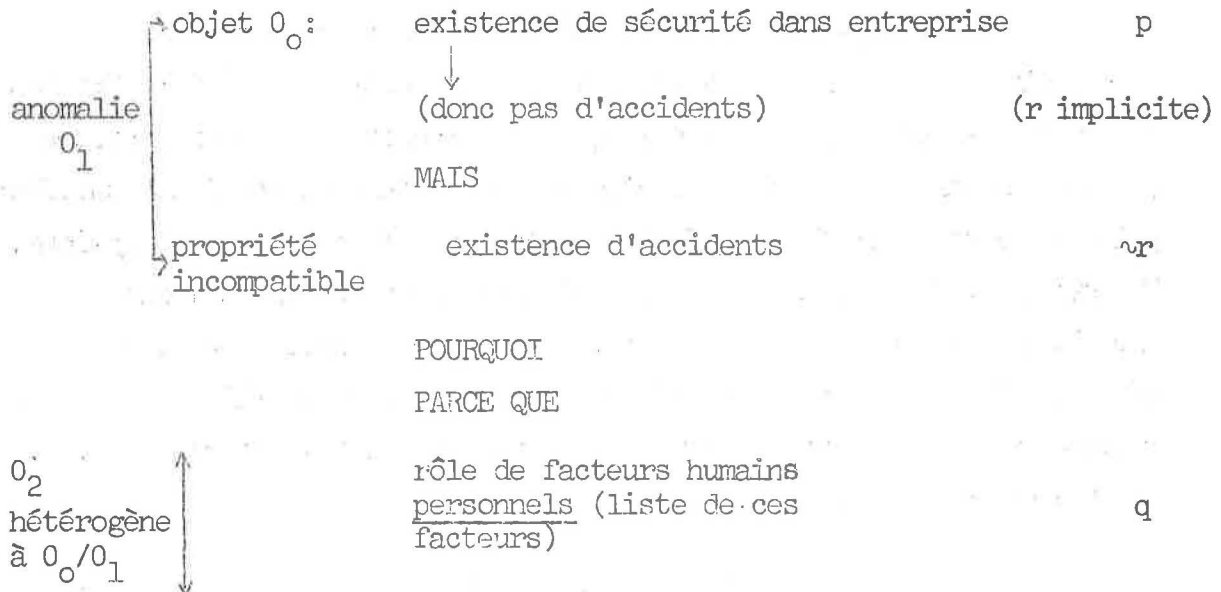
et on obtient: "Pourquoi l'homme titubait-il?"

C'est aussi en termes d'anomalie que M.-J. Borel parle de cette opposition entre un possible et un autre: ainsi, donner une explication consiste à:

"a) expliciter comment se produit une anomalie, c'est-à-dire comment quelque chose fait être quelque chose d'autre (...) en isolant parmi un ensemble de conditions possibles les facteurs qui sont l'origine, la cause, l'agent responsable;

b) justifier le caractère nécessaire de cette production" (M.-J. BOREL (81a), p. 22).

De ce qu'on a dit des points 1) et 2) et jusqu'à la clause a) ci-dessus, le texte proposé comme illustration dans cet article peut s'analyser comme un discours explicatif: il entre alors dans le schéma suivant:



On a bien un discours où l'explicandum se présente comme une anomalie: sécurité MAIS accidents, et un explicans qui ici se présente comme une double explicitation: celle de la cause proprement dite: existence de facteurs humains, et celle des éléments de cette cause (fatigue, nerfs, inattention, etc.)

Mais c'est ici que la clause b) pose de fait le problème du point 3), celui de la différenciation entre explicatif et justificatif.

3) Dans le texte d'interview, on voit qu'il serait quelque peu acrobatique de faire admettre pour preuve de sécurité la nécessaire existence d'accidents même s'ils sont liés à des facteurs extérieurs aux mesures prises. Cependant dans la plupart des discours explicatif/justificatif ce critère de nécessité n'est pas aussi aisément repérable et cela parce qu'il est lui-même lié à un autre facteur intervenant dans la différenciation: celui de la position de locuteur comme témoin ou comme agent. Or cette position est des plus relative, plus fortement dépendante de la situation d'énonciation que des objets en présence:

"je ne suis en position de témoin/agent que si 'tu' me reconnais cette position. L'accord sur ce point peut ne jamais se faire, ou toujours se faire, ou encore par intermittence" (A. LECOMTE (81), p. 56).

A la position de témoin, au caractère de nécessité, au statut de faits des objets de discours correspondent les discours explicatifs; à la position d'agent, au caractère de légitimité, au statut de preuves des objets correspondent les discours justificatifs.

Bien que souvent les indices qui font interpréter un discours soit comme explicatif soit comme justificatif ne soient repérables que dans la situation d'énonciation, dans le rapport des interlocuteurs (d'où la possibilité de ce type d'échange: A: "tu n'as pas à te justifier, je ne te demande rien" / B: "Je ne cherche pas d'excuses, je t'explique!") il existe aussi parfois des indices linguistiques: choix du lexique, modalités, marques de la personne, temps (par exemple on a pu remarquer que souvent le passé servait à donner un statut de fait à ce qui au présent prendrait statut de preuve - voir à ce sujet l'article de M.-J. Borel dans la RESS, (81b)).

Pour toutes ces raisons, le texte d'interview analysé ici est bien une justification, et plus précisément la justification d'un dire; la logique de ses pronoms de personne est assez représentative de ce qui vient d'être succinctement présenté de la relativité témoin/agent pour que nous l'ayons choisi comme illustration .

II. POUR UNE SEMIOLOGIE DE L'ENONCIATION

Dans ce texte tout un jeu de précautions est mis en place de façon à ce que le locuteur puisse tour à tour s'engager ou se désengager au gré des acteurs qu'il fait intervenir. En effet, bien que l'interviewer interviewe le moins possible (interventions transcrites entre parenthèses), tâchant de se faire "neutre", il n'en possède pas moins un statut d'étranger dans l'usine et dans sa relation à l'ouvrière interrogée: celle-ci se trouve ainsi "coincée" entre a) une réalité: celle des accidents qu'elle ne peut dénoncer sans s'opposer, volontairement ou non, à la direction dont l'interviewer est peut-être l'envoyé, et b) quelque chose de l'ordre du discours, ^{/rapporté} celui sur la sécurité, qu'elle reprend à son compte mais au risque alors de se désolidariser de ses camarades de travail.

La distribution des pronoms de personne met en évidence ce qu'on pourrait appeler une sémiologie de l'énonciation. A la lumière des écrits de Benveniste sur la manifestation de la subjectivité dans la langue, et avec l'appui des thèses proposées par Noëlle Bisseret (N. BISSERET (74)), on pourra constater qu'à l'intérieur d'un discours les pronoms forment un système signifiant de façon autonome à partir de leurs positions relatives dans UN discours et d'un calcul sur leurs fonctions psycholinguistiques et sur leurs valeurs socio-culturelles. Ceci nous amène à considérer un des autres aspects des recherches du Centre, aspect qui a retenu l'attention de M. Ebel et P. Fiala pour qui "l'énonciation est partie du système argumentatif":

"On peut également envisager l'argumentation non comme une structure formelle close ou comme une interaction de nature psychologique entre deux locuteurs individuels, mais comme un cas particulier d'interaction sociale, une forme spécifique d'énonciation, où, dans des discours, se construisent des représentations mais aussi des rapports de force à travers des processus de contrôle, de transformations, bref tout ce qui constitue une pratique sociale. On verra alors que les marques de la personne comme les phénomènes de désignation y remplissent des fonctions essentielles" (M. EBEL, P. FIALA (81), p. 54).

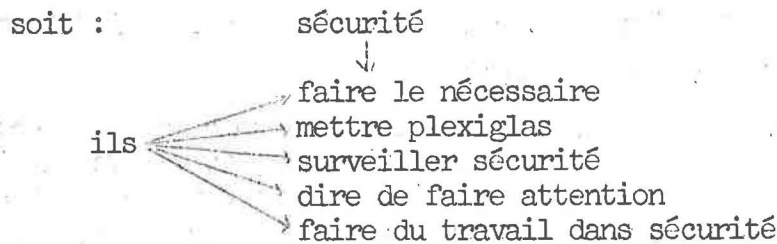
Cependant, ce ne sont pas seulement les marques d'énonciation, dont plus spécifiquement les pronoms de personne que nous allons analyser, qui constituent le niveau argumentatif de ce texte: l'ensemble et le type des objets du discours qui forment le contenu du texte sont organisés en fonction de qui est censé les gérer. Autrement dit, un des facteurs de la constitution des objets de discours est déjà d'ordre argumentatif; on verra que ce texte est précisément remarquable pour le lien très strict tissé entre chaque pronom de personne et le domaine qu'il régit un peu comme une araignée au centre de son micro-univers.

Les pronoms de personne autour desquels s'organise le discours de l'ouvrière sont: ils, on, et je.

1. "ils" ou "le Dieu caché"

C'est essentiellement autour de ce pronom que se met en place le discours sur la sécurité dans l'entreprise; si l'on dresse un inventaire des séquences ayant trait à la sécurité on obtient:

- 1.1/2 il y a une bonne sécurité chez X
- 1.3 ils ont fait le nécessaire
 - 1.4 ils nous ont mis des petits plexiglas
 - 1.4 ils surveillent la sécurité évidemment
 - 1.10 ils font le nécessaire
 - 1.18 -i m'ont mis des petits plexiglas
- 1.19 ils vous disent d'ailleurs toujours faites attention
- 1.27 i font, i font du travail dans la sécurité



Sauf pour l'assertion initiale qui pose la thèse de toute l'argumentation, "sécurité" n'est jamais en position thématique, c'est dire qu'elle ne fait jamais l'objet d'une prédication qui préciserait en quoi elle consiste.

Autour de l'idée de "sécurité" est créée une classe d'équivalences sémantiques où, sauf pour "mettre des plexiglas" qui apporte une information sous forme d'un ingrédient et "dire de faire attention" qui renvoie à une injonction, les autres déterminations ont un rapport quasi tautologique à "sécurité": ainsi elle ne semble prendre d'existence que dans un interdiscours "on dit/il paraît/on nous a expliqué/qu'ils font le nécessaire" (explicité d'ailleurs dans la séquence "ils vous disent toujours faites attention"), d'autant plus vaguement cernable qu'il a pour agent ce "ils" dont Benveniste dit que, singulier ou pluriel, il est l'expression de la non-personne:

"De sa fonction de forme non-personnelle, la 3ème personne tire cette aptitude à devenir aussi bien une forme de respect qui fait d'un être bien plus qu'une personne, qu'une forme d'outrage qui peut néantiser en tant que personne" (BENVENISTE (66), p. 231).

Noëlle Bisseret ajoute que plus que la non-personne "il" marque la différence de statut entre deux interlocuteurs. Citant D. Brunot elle rappelle aussi que

"ils" évoque dans la langue populaire des être anonymes plus ou moins mystérieux... Dans la bouche des personnes cultivées "ils" renvoie à des personnes déterminées" (BISSERET, (74), p. 242).

Ici "ils" c'est bien sûr cette direction jamais reconnue, jamais nommée, jamais aperçue peut-être, la puissance occulte, l'agent in-représentable. Cette interprétation se trouve encore étayée par trois autres séquences qui complètent l'inventaire "sécurité" et qui, elles, ne sont plus même prises en charge explicitement.

1. 19 les pastilles sont vérifiées (quand? par qui?)

1. 28 oui protection

oui protection

1. 30 protection, question protection

1. 51 ...quoi sécurité...

1. 28-30, 1. 51 offrent l'image d'un discours qui se referme sur lui-même, sans sujet quasiment, puisque celui-ci ne se définit que par son propre nom.

Si le discours sur la sécurité se présente plutôt comme un pur acte énonciatif, autour de la réalité "accidents" s'articule par contre une diversité de discours au travers desquels se distribuent des rôles et se mettent en place des aspects d'un "objet-accident" complémentaires par rapport à ces rôles, qui prennent leur signification dans ce lien au pronom, et réciproquement.

2. "on" ou l'autorité subalterne

Ce "on" là soutient un discours fait dans sa majorité d'instructions/descriptions telles qu'un chef d'atelier, par exemple, le tiendrait à une débutante sur machine: nombre de choses à faire/ne pas faire, risques, etc.

1. 20 ça c'est normal hein, si on a la tête en l'air et puis qu'on
↓
se met à travailler, qu'on soulève et que/ça peut arriver des
↓
fois qu'une sécurité ne marche pas mais on s'en aperçoit tout

1. 22 de suite

1. 23 on ouvre le carter [...] parce qu'on a un carter

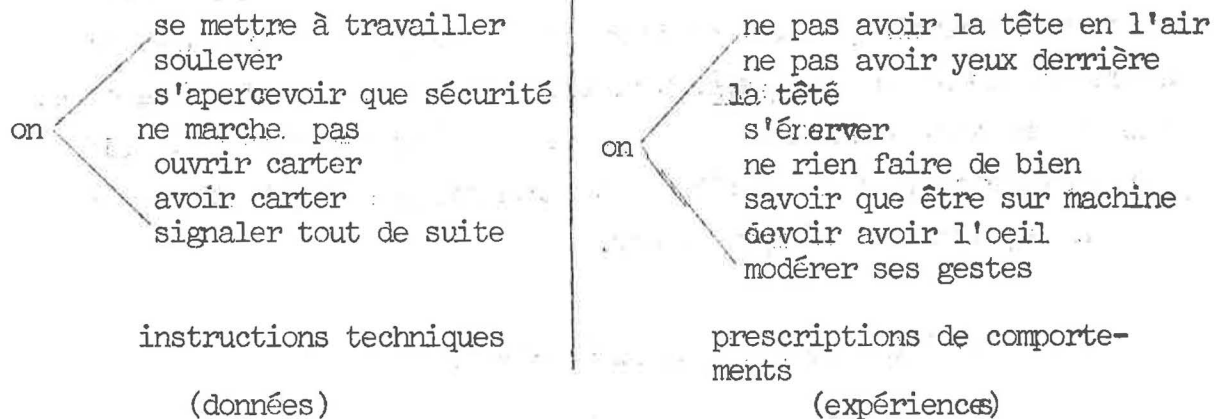
1. 26 alors on signale tout de suite

1. 31 quand on est à la machine faut pas avoir les yeux derrière la tête

1. 38 quand on s'énerve on fait rien de bien

1. 59 normalement on relève on appuie
1. 63 enfin on sait qu'on est sur des machines et que c'est dangereux,
on doit avoir l'oeil, faut modérer ses gestes.

Le caractère essentiellement prescriptif de l'ensemble des séquences est renforcé par l'explicitation à plusieurs reprises de l'idée de "normalité": C'est normal, il faut/faut pas, on doit. Sont ainsi réglés les rapports technique et psychologique à la machine, et ils le sont par un sujet indéterminé dans lequel se confondent données techniques (et faits de l'expérience propre de l'ouvrière (c'est pourquoi on peut ajouter à ces séquences, une autre séquence "normative", celle de la l. 38, sans pronom mais dont l'objet est du même ordre "puis s'énerver").



Ces faits d'expérience qui norment le comportement de l'ouvrière par rapport à la machine lui confèrent une autorité d'ordre pratique, locale et momentanée. Son discours mêle les instructions reçues et le vécu en un même énonciateur "on": on assiste à l'élargissement de la règle personnelle à la règle généralisée.

Souvent interprété par rapport à "nous" dans lequel Benvéniste note que c'est toujours "je" qui domine, "on" est conçu le plus souvent comme un pluriel nivelant, ou bien pas même un pluriel car qui dit pluriel dit collection d'unités discrètes, somme d'identités, or, rien de plus dépersonnalisant que ce "on" à la fois un et multiple avec ses frontières floues que seul enfin de compte l'interlocuteur peut stabiliser (F.ATLANI (81), p. 202).

Mais dans le discours qui nous intéresse, "on" ne renvoie

pas à un collectif vague: il est le porte-parole d'une autorité subalterne qui ne peut s'affirmer comme telle mais qui se montre comme susceptible de tenir un discours de savoir. Est récupéré de "on" la dimension d'impersonnel qui lui a permis au cours de son histoire de fonctionner de plus en plus dans le discours scientifique comme "énonciateur universel", celui qui dit au nom des lois et des faits, mais aussi comme celui dans lequel tout interlocuteur peut se glisser pour expérimenter et s'appropriier le savoir. Ainsi, dans ce discours, le "je" de l'ouvrière s'énonce momentanément via un "on universel", comme le marque la séquence 1. 23:

"on ouvre le carter comme moi à la C3 parce qu'on a un carter".

De plus ce "on" de la norme présente les objets où viendront s'inscrire les anomalies sur lesquelles se construit la structure argumentative.

3. "on"2 ou "les copains d'abord"

Complémentaire du premier parce qu'il joue sur d'autres valeurs, ce "on" articule des séquences d'ordre nettement causal. Là où le premier en posant la normalité pré-figure de ce fait l'a-normal, le second introduit des raisons en explicitant la nature des facteurs humains générateurs d'accidents.

1. 13 on est très nerveuses

1. 13 on veut toujours aller vite

1. 14 on est plus ou moins fatiguées

1. 47 on s'entête, on s'entête, on dit bon ben, on va arranger.

Noëlle Bisseret montre que dans la langue du dominé il n'y a pas de place pour l'expression d'un sujet ayant statut de "personne morale", il s'ensuit que:

"Ne peut en effet se dépersonnaliser par l'emploi de "on" que le locuteur énonçant dans d'autres contextes un "je" ou un "nous" vraiment personnels. Pour les dominés il ne peut y avoir dépersonnalisation puisque la notion de personne ne fait pas partie de leur définition sociale" (N. BISSERET (74), p. 252).

Ce serait nier totalement le fait que la langue du dominé n'est pas toujours nécessairement intériorisée de façon passive. On a dit plus haut que la place relative des pronoms dans un discours donné, entre eux et par rapport aux objets qu'ils régissent, est la marque d'une réappro-

priation interprétative de leur valeur dans le discours dominant. Ici, ce nouveau "on" est à définir entre le précédent et le "je" présenté plus loin. Comparé à l'impersonnel normatif que nous venons de voir, "on" prend toute sa valeur de représentant de la solidarité. L'indéfini est récupéré pour rendre compte de causes dont les responsables sont ainsi rendus indésignables. Mais ici "on" ne fait pas éclater l'identité; au contraire il rassemble des non-identifiés en un corps collectif lieu de l'identification d'un sujet juridique: les camarades de l'atelier X.

Marqueur d'une responsabilité de groupe, ce "on" causal permet cependant, par sa valeur d'indéfini, de créer dans le discours quelque chose de comparable à l'effet de foule sur l'individu: l'instauration d'un processus de déresponsabilisation singulière. A travers ce "on" où se conjuguent responsabilité collective et solidarité collective, l'ouvrière peut maintenir l'équilibre entre deux positions contradictoires: critiquer la direction ou critiquer les collègues. En fait, chaque fois que sera ressenti le risque (supposé) d'une question précise sur l'identité de "on", elle passera, en rupture, par "je" ou "moi" à un discours qui n'engage qu'elle.

4. "je" exemplifiant

Si dans la langue du dominé la place du sujet-énonciateur est mal stabilisée (d'où le mélange des formes comme "j'allons", "nous on", etc. (N. BISSERET (74), pp. 251-52)), c'est de cette décentration que l'ouvrière a fait une position "stratégique" dans l'utilisation du "on" causal; aussi, dans le discours tenu par "je" la recentration est-elle ressentie d'autant plus fortement.

1. 7 je relevais le carter
1. 8 je l'ai pris sur la tête bon ben j'ai dit tout de suite ...
1. 14 comme j'ai dit une fois
1. 25 et si j'avais regardé de l'autre côté bon j'avais plus de main
1. 39 si je m'étais pas énervée
1. 40 si j'avais pas pris un coup de colère, j'aurais pas pris ça sur la tête.
1. 46 trop tard j'avais...
1. 49 enfin faire un peu à mon idée

- 1. 50 j'ai relevé d'un coup
- 1. 50 j'ai mis la tête
- 1. 52 j'l'ai reçu sur le crâne
- 1. 53 ça pas été grave puisque j'ai pas arrêté
- 1. 54 c'est un geste que j'aurais pas dû z'avoir

Presque toutes ses réponses introduisent des étapes d'accidents; là où "on" fournissait des causes vagues, "je" avance des faits précis dont il est le lieu -comme pour attirer sur lui le jugement, le danger donc, afin de l'éloigner des autres.

Si Benvéniste a mis en évidence le rôle de "je" comme mode d'appropriation du langage par le sujet, cette appropriation intègre aussi la représentation que le locuteur se fait de lui-même à partir des pratiques langagières de la classe dominante qui lui assigne un statut dans ses discours. "Je" renvoie donc "à autre chose que de l'exclusivement linguistique" (N. BISSERET, (74), p. 255). En analysant l'histoire de "je" comme l'émergence, à partir du XVII siècle, de la prévalence du sujet sur le procès, N. Bisseret montre que la prévalence du procès sur le sujet, fait généralisé jusque là, va se restreindre au langage des dominés. L'action y est fortement thématifiée (prépondérance de "faire" ou "avoir" sur "être"), le sujet n'en étant que le support passif, voire omettable comme on en a eu un exemple à la 1. 49.

Ainsi, à la première personne l'ouvrière se montre prise dans une série d'événements de l'ordre du dire ou de l'ordre du faire qui la situe au coeur d'une action qu'elle mène autant qu'elle la subit. Elle produit un discours essentiellement descriptif où chaque séquence tient lieu de preuve et où sa personne joue véritablement au sens théâtral- le rôle d'une sorte de cobaye-exemplifiant; son "je", occupe une position paradoxale de sujet effacé subissant l'agression des machines et d'un sujet central se donnant à observer comme "preuve vivante" d'une thèse défendue par "moi je".

5. "Moi je" polémique et les autres du dire

Les séquences qui suivent ont été regroupées soit parce qu'elles s'organisent autour de "moi je" (ou je-moi), soit parce qu'elles introduisent par un "je" simple des séquences évaluatives (je trouve, je

peux, etc.), soit encore parce que "moi" y fonctionne polémiquement, c'est-à-dire qu'il introduit (ex. l. 39 et l. 51) une sorte de débat entre "on" et "je" sur "normalement/mais".

- 1. 1 moi je trouve qu'il y a de la sécurité
- 1. 4-5 c'est p't'être pas la faute de l'ouvrière
j'veux pas ... {DIRE}
- 1. 5-6 moi question sécurité j'trouve ...
- 1. 11-12 j'trouve les...enfin sur ma machine moi j'ai une bonne sécurité ...
- 1. 13 Et puis je pense que ...
- 1. 17 moi, mon point de vue où j'suis...
- 1. 34 moi, pour moi, personnellement
- 1. 36 oui mais moi si j'suis fatiguée je vois bien que ...
- 1. 39 moi j'en ai eu ma part le coup du carter
- 1. 51 moi j'avais ...lancé comme ça
- 1. 56-58 j'sais pas hein [...] mais enfin moi jusqu'à maintenant j'ai,
j'me suis lancé ...
- 1. 61 j'sais pas moi, j'sais pas comme ça s'est passé.

Il existe une analyse traditionnelle des couples "moi je" "toi tu", "lui il", même "nous on" qui consiste à les ramener à un procédé de renforcement d'un pronom faible par un pronom fort. L'approche culiolienne de "moi" dans l'exemple paradigmatique "moi, mon frère, son vélo, le chrome il est parti" le définit comme repère situationnel pour le calcul des personnes et il est (selon Desclés un lieu de thématization. Pour N. Bisseret, dans la mesure où "seuls ceux qui disposent du pouvoir se posent comme sujets de leurs énoncés et ordonnent l'espace à partir de leur propre moi qui coïncide avec le "je" référent social; le "je" décentré, mal stabilisé, de la langue du dominé doit, quand besoin est, se recentrer à l'aide d'un "sur-je" exprimé par "moi".

Si on peut attribuer à "moi" tous ces rôles c'est que, comme Benvéniste l'a démontré (BENVENISTE (74), pp. 197-214) il tire ses effets de ses propriétés syntaxiques qui lui permettent de fonctionner et comme nom et comme pronom, et qui autorise la distribution complémentaire suivante:

moi, Pierre, je dis ...

cù "moi" est en discours le "homPropre du locuteur" (BENVENISTE, (74), p. 200). "Moi" est renforçateur, thématisateur, polémique parce qu'il permet de dissocier du "je" qui porte amalgamées les trois fonctions du locuteur, énonciateur, sujet grammatical, celui qui se pose comme "personne morale" (N. BISSERET (74), p. 240) ayant un statut juridique, c'est-à-dire qui peut en son nom revendiquer le droit et la responsabilité d'un jugement.

Ceci se trouve encore étayé par l'analyse que O. Ducrot a faite de "je trouve que" (DUCROT (75), pp. 62-88); "je trouve que" exprime essentiellement un jugement de valeur et ne peut porter sur une certitude: ainsi "je trouve qu'il est venu à 6 heures" est un énoncé anormal, alors que "je crois, je pense" produiraient un énoncé normal. De plus, comparé à "je crois que/je pense que", "je trouve que" marque un vécu personnel:

ex. "je trouve que ce film est bon" → je l'ai nécessairement vu

"je crois/pense que ce film est bon" → je ne l'ai pas nécessairement vu mais je peux en juger d'après les critiques, le nom des acteurs, etc.

Il y a dans "je trouve que" du jugement "intrinsèque". O. Ducrot ajoute qu'on a là une prédication toute "subjectivé", c'est-à-dire que:

"il faut que l'affirmation de p soit présentée comme l'attribution originelle d'une certaine qualité à un certain objet, et ne serve pas seulement à signaler que l'objet se trouve être possesseur de cette qualité" (DUCROT (75), p. 80).

La collusion de "moi" avec "je trouve que" était donc inévitable et il n'est pas étonnant que "moi j' trouve" soit une formule si fréquente dans le langage populaire.

Mais ce qu'il faut encore remarquer à propos des couples type "moi je" c'est leur condition d'occurrence: ils apparaissent toujours comme indice qu'une autre assertion, réelle ou imaginaire, a été produite par un autre énonciateur dont il devient nécessaire de se démarquer, soit pour lui opposer des contenus et s'y opposer comme énonciateur, soit pour abonder dans le même sens mais le supplanter. On conçoit mal que l'exemple ci-dessus "moi, mon frère, son vélo..." soit un énoncé premier absolu; il semble plutôt que l'on reconstitue intuitivement une

autre énonciation, quelque part dans l'interdiscours, telle "X vient acheter un super vélo chromé" ou "le chrome ça fait chouette", etc. Ainsi "moi je" se poserait toujours comme fortement dialogique.

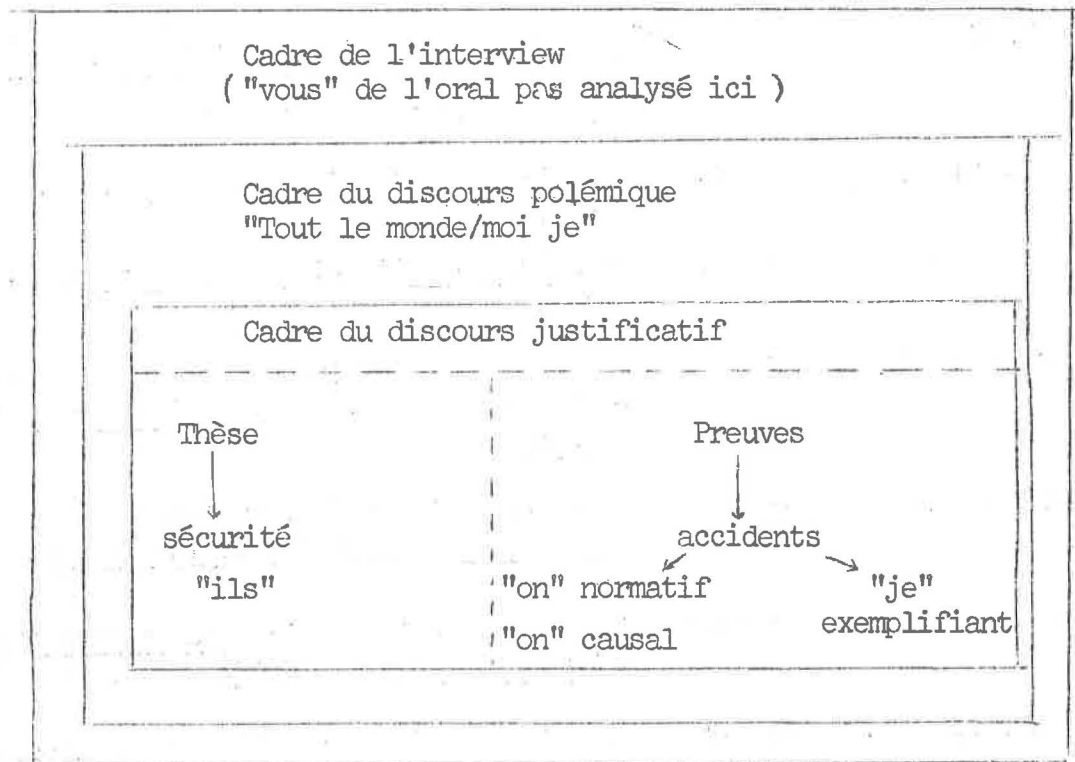
Toutes les séquences regroupées sous ce dernier point portent sur des contenus polémiques, sur des "raisons de dire" qui sont avec les "raisons de faire" et les "raisons de croire" les objets des discours justificatifs". Le "moi" de l'ouvrière se dresse face aux autres du dire avec d'autant plus de force qu'il s'agit de sa première intervention dans l'interview:

1. 1 Tout le monde n'est pas du même avis/moi je trouve...
et aux autres d'un certain "non-dire";
1. 34 les autres j'sais pas, chacun a ses réactions c'est personnel
hein
1. 60 les autres qui se sont coupés les doigts c'est pas de leur
faute, hein, j'sais pas moi, j'sais pas...

son discours peut se décrire comme suit: je ne vais pas faire dire aux autres qu'ils sont responsables, je ne peux parler que pour moi, ou plutôt, moi (juge) ne peut parler que pour je (celui qui agit/subit). "Moi je" tiens ici un discours d'exclusion dont on a vu qu'il procédait d'une volonté de concilier deux positions en conflit dans cette situation d'interview.

CONCLUSION

Tenir un discours justificatif, c'est toujours tenir un discours dangereux pour soi, dans la terminologie de Brown et Levinson, c'est pour le locuteur accomplir "un acte menaçant sa face positive" (ROULET (80), pp. 80-81); par rapport au discours explicatif la justification engage celui qui parle, toute la stratégie de ce dernier consiste en général à sortir du rôle d'agent pour tenter de fournir, comme témoin, un discours des faits. Le discours justificatif présenté ici offre ceci de particulier qu'il s'efforce au contraire d'impliquer avec encore plus de force l'agent de façon à ce que sa responsabilité désengage celle, éventuelle, des autres. Si l'on représente très schématiquement des moments de cette interview on a:



Un moment explicatif pouvait s'instaurer entre accidents et facteurs humains :

il y a des accidents parce que les ouvrières sont nerveuses, fatiguées ...

cause (explication) ou excuse (justification)? C'est le statut du "on₂" qui dans CE discours doit faire opter pour la deuxième interprétation. Le statut d'un énoncé, d'un discours n'est décidable qu'en contexte.

Les sous-discours qui se distribuent à travers ce texte tirent leur signification tant de leur contenu que de l'interaction des énonciateurs à l'intérieur d'un même discours polémique qui assure leur cohérence. A la question que Françoise Atlani posait dans sa thèse (ATLANI (81), pp. 114-115) à savoir: peut-on distinguer ce qui est fonctionnement énonciatif de ce qui est fonctionnement argumentatif, M. Ebel et P. Fiala répondaient, on l'a vu, positivement, et on espère que l'analyse présentée dans cette conférence va bien dans le même sens.

B I B L I O G R A P H I E

- ATLANI, F. (1981) Approche linguistique du fonctionnement discursif. Un exemple: la presse écrite. Paris VII, Dépt de Recherches linguistiques.
- BENVENISTE, E, (1966) Problèmes de linguistique générale. T. I Paris, Gallimard.
- (1974) Problèmes de linguistique générale. T. II Paris, Gallimard.
- BISSERET, N. (1974) "Langages et identité de classe: les classes sociales 'se' parlent" in l'Année Sociologique, vol. 25, pp. 237-264.
- BOREL, M.-J. (1981a) "Aspects logiques de l'explication", in Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 38, pp. 1-36.
- (1981b) "Donner des raisons" in Revue Européenne des Sciences sociales, T. XIX, no 56, pp. 37-68.
- CHAROLLES, M. (1981) "Comprendre et expliquer" in Revue Européenne des Sciences sociales, T. XIX, no 56, pp. 151-171.
- DUCROT, O. (1975) "Je trouve que", in Semantikos, vol. 1, no 1, pp. 62-88.
- (1980) "Analyses pragmatiques" in Communications 32, pp. 11-60.
- EBEL, M./FIALA P. (1981) "La situation d'énonciation dans les pratiques argumentatives" in Langue Française, no 50, pp. 53-74.
- LECOMTE, A. (1981) "Expliquer et justifier: un essai d'analyse logique" in Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 38, pp. 35-58.
- ROULET E. (1980) "Stratégies d'interaction, modes d'implication et marqueurs illocutoires" in Cahiers de linguistique française, 1, pp. 80-103.

et l'ensemble des articles suivants:

- CULIOLI A. (1978) "Valeurs modales et opérations énonciatives" in Le Français moderne, no 4, pp. 300-317.

Ouvrages collectifs

"L'explication. Approche sémiologique", Revue Européenne des Sciences sociales, T. XIX, no 56, 1981.

Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, Neuchâtel

- no 29, 1976 : "Matériaux pour une logique naturelle"
- no 36, 1980 : "Quelques réflexions sur l'explication"
- no 38, 1981 : "Le discours explicatif", I
- no 39, 1981 : "Le discours explicatif", II

ANNEXE: Extrait d'un texte d'interview

1 "...Tout le monde n'est pas du même avis/moi je trouve qu'il y a
2 une bonne sécurité chez X...
3 Ils ont fait LE nécessaire, ils nous ont mis des petits plexiglas//
4 ils surveillent la sécurité évidemment/quand il arrive malheureusement
5 un accident//c'est/c'est p't'être pas LA faute de l'ouvrière, j'veux
6 pas...mais moi là dernièrement j'ai eu un accident/tellement/par la
7 colère qui n'est pas bonne conseillère hein/je relevais le carter un peu
8 brusquement puis j'l'ai repris sur la tête/bon ben j'ai dit tout de suite
9 que c'était d'ma faute parce que/c'était pas une histoire de sécurité...
10 Y a des points qui sont//MOI question sécurité je trouve qu'il font
11 le nécessaire c'est...sans...parti pris sans...j'trouve les/enfin sur ma
12 machine moi j'ai une bonne sécurité.
13 Et puis je pense que/c'est-à-dire qu'on est très nerveuse on veut tou-
14 jours aller vite on est plus ou moins fatiguées/comme je l'ai dit une fois
15 d'ailleurs/
16 et il arrive malheureusement l'accident
(en fait vous vous trouvez donc que...)
17 MOI mon point de vue où je suis...j'ai quand même des garanties là/
18 c'est/j'vous dis i m'ont mis des petits plexiglas//
19 Les pastilles sont vérifiées/...ils vous disent d'ailleurs toujours
20 faites attention aux (...) ça c'est normal hein si on a la tête en l'air et
21 puis que/on se met à travailler, qu'on soulève et puis que.../ça peut arri-
22 ver des fois qu'une sécurité marche pas mais on s'en aperçoit tout de suite
23 ...on ouvre le carter comme moi à la C3 parce qu'on a un carter//
24 Heu vous voulez enlever le papier heu la machine elle continue à tour-
25 ner bon// et si j'avais regardé de l'autre côté bon j'avais plus de main
26 ...alors on signale tout de suite/moi...//j'je trouve pas à redire j'trouve
27 que//i font i font du travail dans la sécurité
(donc au niveau de la sécurité matérielle
en fait en...)
28 oui/protection...
29 oui/protection...
30 oui protection/question protection
(d'accord/vous disiez tout à l'heure/
on vient mais quand en/en fait quand il
arrive des choses c'est parce qu'on est
plus ou moins énervé on veut aller vite...)
31 puis c'est un manque d'inattention quand on est sur une machine faut
32 pas avoir les yeux derrière la tête/i faut absolument être à son travail
33 et bien souvent/c'est c'est dû à la fatigue/moi pour moi personnellement
34 hein/maintenant pour les autres j'sais pas chacun a ses réactions/
35 c'est personnel hein?
36 Oui/mais moi si vraiment j'suis fatiguée ben je vois bien que je
37 suis MOINS attentionnée que si j'étais reposée//
38 puis/s'énervé/ça/quand on s'énervé on fait rien de bon hein/
39 moi j'en ai eu ma part le coup du carter...si je m'étais pas énervée si
40 j'avais pas pris un coup de colère j'aurais pas pris ça sur la tête
(pourquoi vous étiez énervée là...)

41 Vous savez c'que c'est: parce que la frappe ça bourrait continuelle-
42 ment//le diverteur marchait pas alors ça bourrait ça bourrait, fallait
43 relever la frappe, c'était une fois deux fois trois fois...puis c'était
44 une demie-heure comme ça//puis alors/bien sûr/ après quand le régleur
45 l vient ça va nals une fois que le régleur est venu//c'était trop tard/
46 j'avais...

47 p't'être quelquefois on s'entête on s'entête on dit bon ben/on va
48 s'arranger ça alors vous avez beau tourner à droite essayer les cellules/
49 enfin faire un p'tit peu à mon idée et puis total//alors là colère m'a
50 pris, j'j'ai relevé ça d'un seul coup j'ai mis la tête//normalement
51 on relève et on appule sur les pastilles...quoi sécurité...moi j'avais...
52 lancé comme ça/ben il est tombé, automa#iquement...j'j'ai reçu sur le
53 crâne/enfin ça pas été grave puisque j'ai pas arrêté/mals enfin c'est
54 d'ma FAUTE//c'est un geste voilà que je n'aurais pas dû z'avoir heu en
55 travaillant//

(d'accord/ donc/en fait la plupart des accidents sont...)

56 p't'être pas la plupart hein//je n'sais pas hein parce que les accl-
57 dents heu/comme ça doit arriver ça doit arriver mais enfin/moi jusqu'à
58 maintenant/j'ai j'me suls lancé la poubelle sur le pied/enfin c'est de
59 ma faute, comptenez-vous? l'peu d'accident que j'ai eu/c'était de ma
60 faute//bon/ les autres qui se sont coupé les dolgts c'est c'est pas de
61 leur faute hein? j'sais pas moi, j'sais pas comme ça c'est passé

.....

62 les accidents comme ça ça arrive//j'dis pas que c'est d'la faute de
63 enfin on sait qu'on est sur des machines que c'est dangereux...on doit avoir
64 toujours l'oeil dessus//faut quand même modérer ses gestes...